



Vallet, le 10 juillet 2020

Madame, Monsieur

Une nouvelle année se termine, une année très particulière et exceptionnelle avec la crise sanitaire vécue cette année.

Je tiens à exprimer de GRANDS MERCI réels et sincères:

- **Merci à toute l'équipe des enseignants** qui a oeuvré à mes côtés et a déployé tous leurs talents auprès des élèves pour les accompagner au mieux là où ils en étaient. MERCI pour leur esprit de créativité et d'innovation pour assurer avec sérieux la continuité pédagogique en distanciel et s'être adapté tout au long de cette fin d'année aux nombreux différents protocoles sanitaires imposés. Certes de nombreux projets n'ont pas pu être menés à leur terme en raison du protocole sanitaire mais de nouveaux chemins ont été pensés pour pouvoir dire AU REVOIR à nos élèves dans la JOIE et notamment aux CM2
- **Merci à tous les élèves** qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour progresser, s'impliquer dans leurs apprentissages même en autonomie avec l'accompagnement de leurs parents. Merci pour leurs sourires, leur gaieté et leur implication pour vivre des relations harmonieuses avec leurs camarades.
- **MERCI à tous les parents** qui ont assuré au mieux la continuité pédagogique auprès de leurs enfants et ont accordé toute leur confiance auprès de l'équipe pédagogique. Merci pour les nombreux messages de reconnaissance qui ont été pour chacun de nous l'énergie nécessaire pour traverser cette année particulière.
- **Merci au personnel** qui a eu le souci constant d'accomplir au mieux ses missions pour accueillir les familles, leurs enfants et contribuer à l'épanouissement de ces derniers en répondant à leurs besoins.
- **Merci aux nouveaux membres de l'OGEC** qui ont assuré avec BRIO la gestion matérielle, économique et immobilière de l'établissement à mes côtés. Merci pour leur SOUTIEN et leur confiance qui m' a été tellement nécessaire pour traverser cette année exceptionnelle et si inconnue pour TOUS.

Si vous souhaitez rejoindre la nouvelle équipe dynamique de l'OGEC, n'hésitez pas à m'en faire part. afin que vous puissiez être invités au prochain conseil d'administration qui se déroulera le mardi 22 septembre . Nous avons besoin de VOUS pour poursuivre nos différents chantiers dans le numérique (Wifi, serveur...), travaux (Ada'p...), personnel (gestion juridique)... **Nous avons besoin de VOUS.**

- avec le portail/le visiophone/ les installations téléphoniques dans les classes, le remplacement des éclairages dans les classes....
- **Merci à l'association des parents de l'A.P.E.L** qui a mené de nombreuses manifestations pour soutenir les projets de l'équipe pédagogique, elle a su me soutenir en créant un forum pour aider les parents à trouver des solutions de garde pendant le confinement. Merci d'avoir été réactif dans la phase du déconfinement pour permettre aux élèves de CM2 de partir avec un souvenir de leur école Sainte-Marie a porté sur le dos tel un bagage.
Merci pour l'organisation d'une « **Fête de la rentrée** » afin que l'année 2020/2021 redémarre sur la joie de tous les élèves et leur famille.

Notez la date dès à présent : Samedi 19 septembre après-midi sur la cour de récréation.

- **Merci aux familles investies dans les associations** qui ont aidé dans la mise en place du protocole sanitaire sur les deux entrées.
- **MERCI à toute l'équipe des catéchistes du cycle 3** qui s'est investie pour prendre en charge les élèves en ½ groupe. Merci à : Séverine MAUDET, Alain AUBRON, Mme Colette DURET, Mylène BOUCHAUD, Michel PARISOT, Pierre-Yves et Martine ZAROTIADES. Ils ont eu à cœur de témoigner leur foi au cours de ces temps de partage.
- **Tous les parents d'élèves** qui nous ont accompagnés dans les nombreux projets en répondant à nos appels ou à ceux des associations.

Toutes ces « pépites » sont bien le fruit d'un projet éducatif où chacun œuvre afin que l'élève en soit au centre.

Un très GRAND MERCI à tous.

BIENVENUE aux NOUVELLES FAMILLES qui vont découvrir notre établissement et nous souhaitons à leurs enfants une belle scolarité à l'école Sainte-Marie.

Nous serons heureux de les accueillir au sein de nos associations si elles souhaitent s'investir à nos côtés.

Vous nous avez remis le dossier d'inscription définitif de votre enfant, nous vous confirmons son enregistrement.

Nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons à votre enfant une scolarité 2020/2021 remplie de découvertes, de moments heureux et de réussites au sein de notre établissement.

La rentrée officielle est le Mardi 1^{er} septembre 2020 à 8h35.

Les cars circuleront et le restaurant scolaire fonctionnera.

L'affichage des listes sera mis en place le vendredi 28 août à partir de 17h.

Vendredi 28 août :

Les classes de la PS au CE1 seront heureuses de rencontrer les enfants et leur famille entre 17h et 18h.

Attention : il n'y aura pas d'accueil dans les classes du CE2 au CM2 ce jour-là.

Le restaurant scolaire sera ouvert jusqu'à 18h. Les nouvelles familles sont vivement invitées à s'y rendre dès 17h avec leurs enfants afin que le temps de la cantine ne soit pas anxiogène.

Le périscolaire sera aussi ouvert de 17h à 18h pour poursuivre les inscriptions et répondre à vos dernières questions.

Notez bien dans vos contacts l'adresse et le téléphone du périscolaire pour laisser vos messages de dernières minutes ou vos questions : aps.ste.marie.vallet@gmail.com

Téléphones du périscolaire :

En maternelle : 06 95 17 67 68

Référente : Marylène FREUCHET

Périscolaire en élémentaire : 06 20 83 90 23 Référente Héroïse BLANCHARD

Les listes de fournitures seront sur le site de l'école .

BONNES VACANCES A TOUS

L'école sera fermée du 11 juillet au 20 août inclus

« Organisation de la Rentrée 2020 »

1) L'assurance scolaire

L'assurance scolaire est obligatoire. Vous avez le choix de prendre celle auprès de votre prestataire usuel ou celle de l'école qui vous est proposée auprès de **GROUPAMA**.

2) Proposition de la paroisse

La paroisse invite les familles qui le souhaitent à une Bénédiction des cartables lors de la messe de rentrée à l'église de Vallet **dimanche 30 août à 11h**.

3) Scolarisation des élèves en 1ère année de PPS ou PS

Seuls les enfants propres pourront être scolarisés dès la rentrée de septembre.

Les enfants accueillis en PPS seront accueillis seulement les matinées. Afin de respecter le rythme de votre enfant et lui permettre une rentrée en douceur, les enfants de PPS seront accueillis deux demies-journées le premier mois.

Les enfants de PPS ne pourront pas participer aux sorties scolaires sauf celle de la fin de l'année.

Dans tous les cas, votre enfant est bienvenu la veille de la rentrée aux portes ouvertes même si sa rentrée sera possible qu'à partir du 1^{er} octobre. Ou plus tard selon votre choix ou sa propreté. sera retardée en raison de sa propreté

4) Différents temps d'accueil

Afin de permettre à votre enfant de mieux connaître sa future école, nous vous invitons à diverses manifestations :

- **De la PS au CE1** : Un temps d'accueil dans la classe sera proposé aux élèves et à leurs familles **Vendredi 28 août de 17h à 18h** Vous pourrez à l'occasion rencontrer le référent du périscolaire qui répondra à vos questions.
- **Une réunion d'informations** vous sera proposée au mois de septembre ou octobre

<u>Organisation du temps scolaire</u>	<u>Horaires matin</u>	<u>Horaires après-midi</u>
Maternelles : PPS-PS-MS	8h45-11h45	13h15-16h30
Maternelles : GS	8h45-11h50	13h20-16h30
Primaires	8h45-12h	13h30-16h30

*L'ouverture des portes de l'école pour les élèves ne se rendant pas au périscolaire a lieu 10 minutes avant soit : 8h35 sur la cour en élémentaire et **8h35 pour les maternelles en classe***

Les familles et les tuteurs des élèves des classes maternelles doivent attendre sous le préau des MS/GS la sonnerie avant d'accompagner les élèves en classe. L'objectif étant de garantir la sécurité des élèves et de maintenir la qualité d'accueil de chaque enfant par les enseignants dès 8h35 en classe.

Il n'y a pas de classe le mercredi. **Vous devez inscrire votre enfant directement auprès du centre de loisirs.**

5) Inscriptions à la catéchèse du CE2 au CM2

Les élèves à partir du CE2 ont le choix de s'inscrire en culture chrétienne ou en catéchèse.

En catéchèse, les enfants sont accompagnés sur le chemin de la foi, ils peuvent demander en deuxième année à se préparer à leur 1^{ère} communion ou au baptême s'ils le souhaitent. Le temps de la catéchèse est animé par des bénévoles de la paroisse et de l'équipe pédagogique.

La culture chrétienne est un temps de découverte.

6) Préparation à la première communion

Les enfants en 2^{ème} année de catéchèse (CM1 ou CM2) recevront une invitation à se préparer à la première des communions au mois d'octobre. Si vous n'avez pas reçu d'invitation avant les congés de la Toussaint, n'hésitez pas à vous **manifestez auprès de la paroisse. Une réunion vous sera proposée au mois de novembre à la paroisse.**

Les élèves dès le CE1 peuvent commencer à s'y préparer.

7) Organisation du périscolaire

Les horaires sont : 7h-8h35 16h30-19h15- Les élèves du périscolaire du soir auront un goûter. Le matin, ce sera au choix des familles qui déposeront leur enfant **avant 7h30**

Temps d'accompagnement aux devoirs : il est proposé pour les élèves du primaire. Les places sont limitées notamment sur les mardis et jeudis (nombreuses demandes), **il est donc nécessaire d'inscrire votre enfant pour chaque période**

16h50 : accompagnement aux devoirs des CP 17h10 : accompagnement aux devoirs des CE
17h : étude surveillée pour les devoirs des CM sur un plus long temps

Seuls les élèves inscrits à l'étude pourront participer à l'accompagnement aux devoirs sur la période. Les inscriptions sont périodiques.

Sur le temps du périscolaire, vous pouvez venir rechercher votre enfant à l'heure qui vous convient.

8) Le temps de l'APC (activités pédagogiques complémentaires)

Il est assuré par les enseignants et n'est pas facturé. **Le choix des priorités appartient aux équipes pédagogiques.**

Elles seront mises en place une heure par semaine (une heure ou deux fois ½ heure) Les élèves concernés recevront un courrier et l'horaire de leur enseignant.

9) Le temps d'aide par l'enseignant spécialisé.

Suite au conseil de cycle, il peut être mis en place des temps d'aide spécialisée auprès de votre enfant en groupe de 2 à 4 élèves sur une compétence précise avec l'enseignant spécialisé. Ce dernier mettra en place un projet d'aide pédagogique.

10) Le temps de restauration

Horaires :

11h45 : PS/MS 11h50 : GS 12h15 à 12h35: CP et CE1

12h40 à 12h55 : CE2 au CM2

Pour toutes questions concernant la restauration, il vous suffit d'appeler l'assiette scolaire.

Le restaurant scolaire sera ouvert aux différents temps d'accueil. Vous pouvez vous rendre sur leur site pour connaître les menus (lien sur le site de l'école)

11) La facturation et la communication

Dans un souci d'économie et de protection de l'environnement, toutes les factures et les courriers d'informations vous seront adressés par mail ainsi que les circulaires d'information

N'oubliez pas, vous pouvez retrouver les circulaires, le calendrier, les menus. sur le site de l'école .
Vous pouvez aussi vous abonner à la page Instagram de l'école...

www.ecole-sainte-marie-vallet.fr

Si un nouveau parent voisin arrive dans votre rue, n'hésitez pas à lui parler de l'école Sainte-Marie.
Vous êtes ses meilleurs ambassadeurs.